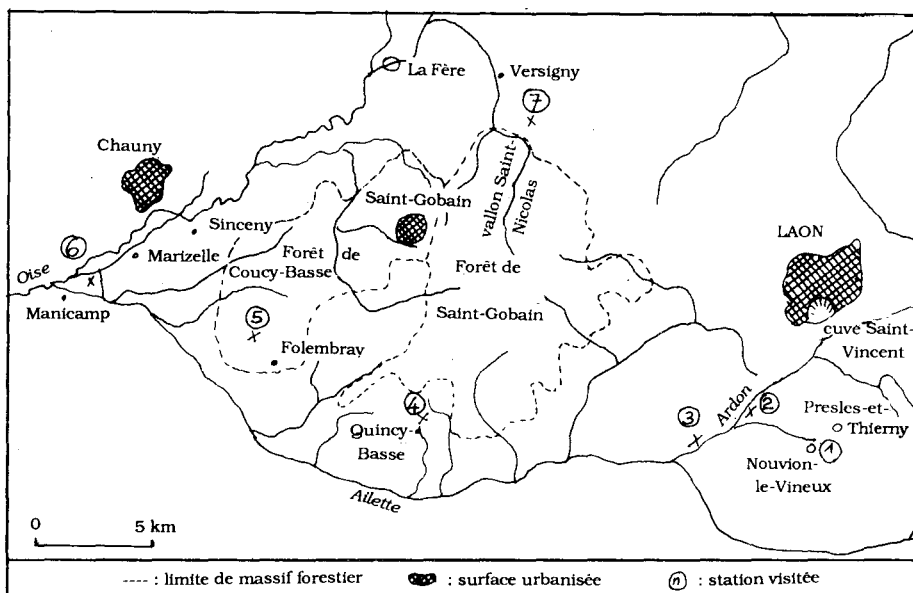


**Première journée : dimanche 24 mai 1992**  
**Nouvion-le-Vineux, vallée de l'Ardon,**  
**Royaucourt-Chailvet, Quincy-Basse, forêt de Coucy,**  
**vallée de l'Oise, les Usages de Versigny**

par Paul PEDOTTI \*

La journée du 24 mai a été consacrée à la visite de quelques sites remarquables au sud et à l'ouest de Laon, en contournant le massif de Saint-Gobain-Coucy (fig. 10, ci-dessous).

La butte de Laon montre, quand on s'en éloigne par la route de Bruyères, sa morphologie remarquable en fer-à-cheval ouvert vers le sud. La dépression ainsi délimitée constitue, pour la région, un biotope-refuge où se rassemblent un certain nombre d'espèces thermophiles, tant végétales (Chêne pubescent) qu'animales (Mante religieuse, Lézard vert,...).



**Figure 10 : Situation des stations visitées, sur fond hydrographique.**

\* P. P. : 38 avenue Daumesnil, 75012 PARIS.

Sa dénomination, Cuve Saint-Vincent, rappelle son ancienne destination viticole, basée comme un certain nombre de traditions folkloriques sur des analogies phonétiques proches du calembour : "vin-sang", "vin sans eau"... (POMEROL, 1984). Le vignoble de Laon, réputé depuis le XII<sup>e</sup> siècle et exporté vers les Flandres (charte communale de Louis VI, 1128, LACHIVER, 1988), eut son activité optimale aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> s., produisant des vins réputés (surtout blancs) commercialisés jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> s. (POMEROL, *op. cit.*, dont une illustration montre la colline de Laon et son vignoble vers 1789). Il n'en subsiste plus qu'un ou deux carrés de vigne, vestiges d'un vignoble réputé voici 4 siècles.

### 1. Pente lutétienne à adspersion nord à Nouvion-le-Vineux

La route D 35, subhorizontale, est jalonnée de villages installés sous un niveau de sources déterminé par les argiles de Laon, au pied d'un coteau entaillé dans le calcaire grossier lutétien. Des colluvions abondantes forment le substrat réel de la végétation .

Parmi les villages, Presles (aujourd'hui administrativement lié à Thierny) tire probablement son nom de l'abondance d'une prêle, *Equisetum hyemale*. L'abondance de la silice dans ses tiges a justifié autrefois son emploi pour polir le bois.

Nouvion-le-Vineux, qui jouxte le précédent, rappelle par sa dénomination l'occupation viticole des sols, autrefois dominante sur les parties inférieures des versants. Vignes et vergers occupaient au siècle dernier des sols profonds, différenciés sur des colluvions. Aujourd'hui ces cultures ont laissé la place à des forêts de recolonisation.

L'exposition au nord était, dans cette contrée, un lieu propice à des cultures qui craignent particulièrement les gelées printanières et les coups de chaleur brutaux.

#### 1.1. La partie inférieure de la pente : *Fraxino - Carpinion*

Il s'agit de la Chênaie-Frênaie d'ALLORGE, JOVET et autres botanistes parisiens ; on y relève la flore classique des forêts calcaricoles :

<i>Acer campestre</i>	<i>Hedera helix</i> subsp. <i>helix</i>
<i>Fraxinus excelsior</i> subsp. <i>excelsior</i>	<i>Listera ovata</i>
<i>Quercus robur</i> subsp. <i>robur</i>	<i>Lonicera xylosteum</i>
<i>Actaea spicata</i> , signalé à quelque distance de notre itinéraire	<i>Melica uniflora</i>
<i>Galium odoratum</i>	<i>Orchis purpurea</i>
	<i>Rosa arvensis</i>
L'ourlet montre :	
<i>Arum maculatum</i>	<i>Lonicera caprifolium</i>
<i>Arum italicum</i> s.l., et leurs intermédiaires	<i>Tamus communis</i>
<i>Clematis vitalba</i>	<i>Viburnum lantana</i>
	<i>Viburnum opulus</i>

Cette liste appelle des remarques sur plusieurs espèces :

- *Fraxinus excelsior* subsp. *excelsior* sur de tels sols, riches en calcaire, tolère une sécheresse assez marquée.

- *Lonicera caprifolium* se rencontre dans cette situation en divers points jusqu'à la Côte des Blancs (soit sur plus de 80 km d'ourlets forestiers). En situation éclairée, il fleurit, mais pénètre aussi en sous-étage où il reste stérile. Le problème de son indigénat est posé, notamment par les auteurs de la Flore de Belgique, qui le considèrent comme anciennement naturalisé. Il faut remarquer qu'ici, il se rencontre loin de toute culture.
- *Actaea spicata* était autrefois plus abondant.
- Des espèces nitrophiles deviennent localement abondantes : Ortie, Ronces, Gratteron, Armoise, etc... et ont tendance à envahir et à banaliser ces pentes.

### 1.2. Partie supérieure de la pente : *Tilion platyphylis*

Il s'agit d'une tiliaille-acénaie à Dentaire établie sur gros blocs calcaires (éboulis), sans colluvions fines.

Les Tilleuls sont soit *Tilia platyphyllos* subsp. *platyphyllos* (aux fruits très durs, côtelés), soit *Tilia x intermedia* (aux fruits aux côtes très adoucies). *Tilia cordata* est pratiquement absent. *Tilia platyphyllos* se rencontre dans des chênaies pubescentes dans des régions de climat chaud ; par contre, dans nos régions, il est plutôt localisé sur les versants nord. Nous avons noté :

<i>Acer pseudoplatanus</i>	<i>Hedera helix</i> subsp. <i>helix</i>
<i>Fagus sylvatica</i>	<i>Lamium galeobdolon</i> s.l.
<i>Fraxinus excelsior</i> subsp. <i>excelsior</i>	<i>Ligustrum vulgare</i>
<i>Tilia platyphyllos</i>	<i>Mercurialis perennis</i> : dominant
subsp. <i>platyphyllos</i>	dans la strate herbacée
<i>Cardamine heptaphylla</i> (fl. !)	<i>Neottia nidus-avis</i>
<i>Carex digitata</i>	<i>Tamus communis</i>

#### Remarques :

- Le peuplement de Dentaire, espèce à la fois montagnarde et médio-européenne, est remarquable : il s'étend de façon discontinue sur 2 km. D'autres stations de la même Crucifère existent dans la région, dans des conditions écologiques analogues, mais rarement sur calcaire en place (ex : Laniscourt). Une station existait près de Longpont ; son amenuisement puis sa disparition par modification du traitement forestier (et du climat stationnel) ont été suivis par JOVET. Une autre, en Brié orientale, près de Villeneuve-la-Lionne, est en revanche sur des sols plus frais. Dans l'ensemble, l'espèce a beaucoup régressé dans la région.

- *Phyllitis scolopendrium* existe dans ces milieux lorsqu'ils sont un peu plus frais qu'ici, en exposition franchement nord.

Ce genre de milieu n'évolue que très lentement (pas d'évolution repérable sur 40 ans) ; il pourrait, en termes de protection, être conservé sous forme de réserve intégrale ; on est ici dans l'un des rares cas où une gestion conservatoire ne semble pas nécessaire, alors que dans les peuplements végétaux non climaciques mis en réserve "intégrale" l'évolution naturelle fait souvent disparaître les plantes qu'on cherche à protéger.

Cependant la tendance évolutive pourrait conduire à une hêtraie du **Cephalanthero - Fagenion**, sans changement marqué du tapis herbacé.

Le passage à une zone plus marneuse (base du calcaire lutétien) est marqué par la présence de :

*Cirsium oleraceum* : très commun au nord et nord-ouest de Paris

*Colchicum autumnale* : commun au nord et à l'est de Paris, rare à l'ouest

*Festuca gigantea* : assez commun, localement, dans les ourlets forestiers calcaricoles, indicateur de milieu très frais

*Fragaria vesca*.

### 1.3. Petite clairière au dessus de l'église de Nouvion-le-Vineux :

La visite de ce lieu est commandée par la présence de *Orobanche elatior*, parasite strict de *Centaurea scabiosa*. La couleur des fleurs semble dépendre des conditions climatiques annuelles (fleurs jaune pâle à brun-rouge) ; nous n'avons vu que des hampes sèches.

Il s'agit de la seule station du département de l'Aisne ; dans le Bassin de Paris, elle est signalée aux Andelys et en Montagne de Reims.

Nous remarquons également dans cette clairière :

*Bromus willdenowii*, brome sans arête, d'origine sud-américaine

*Corydalis solida* subsp. *solida*

*Tetragonolobus maritimus*, proche de sa limite nord-occidentale

*Sedum telephium* subsp. *telephium* : il n'est pas très rare dans la région, mais très disséminé, jusqu'au bord des eaux ; seule cette sous-espèce y a été trouvée.

Au passage, nous admirons l'église de Nouvion-le-Vineux et son clocher roman du XI<sup>e</sup> siècle, miraculeusement conservé malgré les combats qui ont eu lieu ici, surtout durant la première guerre mondiale.

## 2. Marais relictuels de la vallée de l'Ardon

A partir de la RN 2, nous traversons une peupleraie correspondant à l'ancienne bordure du marais, puis une forêt humide, avant d'arriver à quelques lambeaux de lande et de marais .

Le substrat géologique est constitué de sables de Bracheux reposant sur les argiles de Vaux-sous-Laon. Les sables étant très purs, ils sont podzolisables. Les argiles retiennent une nappe acide battante.

La vallée de l'Ardon est aujourd'hui largement occupée par des peupleraies accompagnées d'une eutrophisation générale (ayant amené un grand développement des plantes nitrophiles). Des plantations ont été tentées jusqu'en des lieux où les peupliers n'avaient aucune chance de survie (sol engorgé) : leurs cadavres auraient pu servir à une démonstration pédagogique ! Des pins Weymouth (*Pinus strobus*) avaient également été introduits, il en subsiste quelques individus.

Des drainages ont été pratiqués autrefois, sans succès. De tout cela il résulte que, en bordure au moins, les peuplements sont très structurés et qu'il est difficile de déterminer l'appartenance d'un peuplement à un groupement précis. L'ensemble se comprend mieux en terme de série évolutive. Le climax serait une chênaie pédonculée à Molinie ou à Carex.

On trouve encore cependant quelques rares stations relictuelles de marais qui ont fait au début du siècle la célébrité botanique de la vallée de l'Ardon. D'une remarquable stabilité en l'absence de destructions anthropiques, elles sont le

refuge de quelques plantes remarquables, mais les propos de P. JOUANNE (1925-29) ne sont plus adaptés, lui qui écrivait : « dans la vallée de l'Ardon, le *Rhynchospora alba* et le *Drosera*, notamment *D. intermedia*, sont des plantes extrêmement communes ».

### 2.1. Broussailles en bordure externe du marais, sous les peupliers :

Trois plantes retiennent notre attention :

*Prunus padus* subsp. *padus* : appelé localement "lilas" (à cause de ses fleurs en grappe, à la fin du mois d'avril), mais aussi "bois puant" (à cause de l'odeur fétide des rameaux sous l'écorce), c'est une espèce spontanée dont la limite occidentale passe par la marge occidentale de la forêt de Saint-Gobain-Coucy. Il est fréquent dans les bois humides de la région

*Viburnum opulus* : en fleur

*Sonchus palustris* : espèce qui semble résister à l'eutrophisation; espèce nordique, rare en France, il est assez répandu dans la vallée de l'Ardon et en plusieurs autres endroits des marais du Laonnois ; il peut atteindre 3 m de haut.

### 2.2. Forêt humide à Chêne pédonculé dominant, sur sol à nappe battante :

On rencontre :

*Betula pubescens* subsp. *pubescens* : en milieux palustres, statistiquement c'est un colonisateur des tourbières acides (alors que *B. pendula* est colonisateur préférentiel des tourbières alcalines)

*Quercus robur* subsp. *robur*

*Frangula alnus*

*Rhamnus catharticus* : arbuste occupant 2 sites écologiques opposés, marais et ourlets calcaricoles très secs

*Angelica sylvestris*

*Carex acutiformis* : dans les parties les plus humides

*Cytisus scoparius* subsp. *scoparius* : témoin de la lande qui a existé avant le boisement

*Deschampsia cespitosa* subsp. *cespitosa*

*Epipactis helleborine*

*Eupatorium cannabinum* subsp. *cannabinum*

*Holcus mollis* subsp. *mollis* : se rencontre sur tous les sols méso- ou oligotrophes, devient stérile dans les chênaies denses

*Humulus lupulus*

*Lychnis flos-cuculi* subsp. *flos-cuculi* (fl. !)

*Myosoton aquaticum*

*Rubus idaeus* : assez commun sur sols riches dans toutes les forêts un peu fraîches, aussi bien sur calcaire que sur silice

*Rubus nessensis* : ronce à port de framboisier, arqué parfois, mais non enraciné, fleurs magnifiques, espèce des forêts fraîches plus acidiphiles ;

*Selinum carvifolia*

*Silene dioica*.

Dans la région, les chemins sont labourés en automne pour la chasse (repérage et évaluation du gibier) ; ici précisément, cela semble avoir fait disparaître une station de *Carex maritima*.

### 2.3. Boulaie ouverte à sphaignes :

Nous arrivons dans un peuplement clair de *Betula pubescens* subsp. *pubescens* d'abord peu humide ; au fur et à mesure que nous progressons l'engorgement du sol augmente et les constituants du **Rhynchosporion albescentis** apparaissent :

*Calluna vulgaris*

*Drosera intermedia* (dans les mares et sur la tourbe nue)

*Drosera rotundifolia* (aussi bien sur tourbe nue que dans les bombements de Sphaignes)

*Erica tetralix*

*Eriophorum angustifolium*

*Rhynchospora alba* : seule station actuelle de la vallée de l'Ardon ; il demeure abondant mais reste ici sans protection

*Sphagnum* : pl. sp.

Nous arrêtons notre progression avant d'atteindre la cladiaie, qui est ici assez appauvrie.

La dynamique de la végétation est ici très lente. Des groupements se différencient progressivement en fonction de la hauteur d'eau :

- des mares plus ou moins permanentes à *Eriophorum angustifolium* et *Drosera intermedia* ; dans l'eau cette dernière espèce peut développer des tiges très longues, les rosettes de feuilles venant flotter à la surface ;

- colonisation progressive par des sphaignes et *Rhynchospora alba* : c'est là que prospère *Drosera rotundifolia* ;

- après épaissement du tapis de sphaignes, *Rhynchospora alba* se maintient, tant bien que mal, parallèlement à l'installation des Ericacées : *Erica tetralix* et *Calluna vulgaris* ; c'est un groupement du **Calluno - Sphagnion** ;

- l'étape suivante est atteinte avec l'installation de *Betula pubescens* subsp. *pubescens*.

La présence des deux espèces de Rossolis (*Drosera intermedia* et *D. rotundifolia*) favorise, *a priori*, l'existence de *Drosera x obovata* ; sa présence reste à confirmer : des feuilles presque rondes appartenant à des individus se rapportant par ailleurs à *D. intermedia* ne constituent pas un caractère suffisant.

*D. intermedia* est ici une espèce rare, alors qu'elle est beaucoup plus commune dans l'ouest de la France.

Les chasseurs ont intérêt à conserver ce milieu sauvage, qui n'a d'autre "vocation économique" que la chasse, leur action pourrait donc aller dans le même sens que celle des botanistes. Cependant, le labour des sentiers en vue de l'observation des traces animales est localement destructeur pour certaines espèces (*Carex mairii*, ...).

### 3. Landes méso-xérophiles à proximité de la gare de Royaucourt-Chailvet :

Établies sur sables de Bracheux, les landes ont vu leur surface réduite par l'exploitation des sables. Les caprices climatiques de cette année n'ont, d'autre part, pas permis le développement habituel des petites espèces annuelles sur les

sables nus où l'on observe habituellement *Crassula tillaea*.

### 3.1. Lande acide sèche, plus ou moins boisée (*Calluno - Genistion*) :

Deux espèces retiennent particulièrement notre attention :

*Juniperus communis* subsp. *communis* : quelques très vieux sujets ; cet arbuste qui passe parfois pour calcicole est ici sur podzol, fait tout à fait exceptionnel pour la région

*Carex arenaria* : occupe, dans le Bassin de Paris, des stations continentales sur sables de Bracheux (il est assez fréquent dans le Laonnois) ou sur sables de Beauchamp. La station "parisienne" la plus occidentale est située en forêt d'Ermenonville, on le rencontre ensuite à Compiègne, dans le Laonnois et jusqu'aux environs de Reims (vallée de la Vesle). C'est un *Carex* héliophile, qui n'est fertile qu'en pleine lumière, il se maintient toutefois à l'état stérile dans un boisement clair. Cette espèce très sociale était autrefois associée ici à *Dianthus deltoïdes*.

On observe, en outre :

*Carex pilulifera* subsp. *pilulifera*

*Festuca filiformis* Pourr., caractéristique des sols très arides sur podzol

*Genista anglica*

*Genista pilosa* (fl. !).

### 3.2 Lande plus humide :

Elle renferme :

*Calluna vulgaris*

*Carex nigra*

*Carex pilulifera* subsp. *pilulifera*

*Drosera rotundifolia*

*Erica tetralix*

*Juncus squarrosus*

*Scirpus cespitosus* subsp. *germanicus* : seule subsp. présente dans le Bassin de Paris, exclusive de l'autre sous-espèce (*cespitosus*), subarctique et montagnarde et presque cosmopolite, plus petite et moins calcifuge (pousse même dans les marais calcaires du Briançonnais).

Il y avait autrefois ici *Drosera intermedia* et *Lepidotis inundata* : ils ont été détruits par des résidus de laiterie déversés là par ignorance de la valeur botanique du site.

## 4. Pelouses sèches au nord de Quincy-Basse :

En marge sud du massif de Saint-Gobain, sur calcaire grossier lutétien, des vastes zones de pelouse d'autrefois, il ne subsiste que de rares stations, dont celle de Quincy-Basse, lieu de notre pique-nique. Celle-ci est d'ailleurs réduite à une bande d'une dizaine de mètres, sur la pente sud et adjacente à la route Coucy-Anizy que, dans les années 50, le propriétaire a consenti à ne pas boiser, à la demande de la Société d'Histoire Naturelle de l'Aisne, ce qui a sauvé la totalité des espèces remarquables ici à leur limite nord.

La nature dolomitique du calcaire lutétien amène au développement d'une

pelouse du **Koelerion** (et non pas du **Bromion**), même sur rocher.

Ces argiles de Laon déterminant un niveau humide, la partie inférieure de la pelouse, située en dessous de la corniche, s'est boisée. Par contre, la partie très aride est restée en l'état. Cela illustre le fait que des pelouses peuvent être climaciques dans le Bassin de Paris (BOCK, 1986).

Ces pelouses abritent un grand nombre de plantes xériques qui n'existent plus du tout au nord et au nord-ouest, dans des situations de sol équivalentes.

#### 4.1. Pelouse sub-horizontale :

*Ajuga genevensis* : xérophile et calcicole, souvent en lisière de forêt

*Bunium bulbocastanum*

*Carex caryophylla*

*Cephalanthera longifolia*, en lisière de pinède, orchidée non encore connue dans l'Aisne, fut découverte lors de notre visite

*Dichanthium ischaemum* : reconnaissable à l'état stérile à ses feuilles larges aux extrémités rougeâtres, espèce en limite nord-occidentale

*Epipactis atrorubens*

*Helianthemum nummularium* subsp. *nummularium*, typique ; la sous-espèce *obscurum* existe à l'est, la limite passe à peu près par Cessières ; une station isolée de la subsp. *obscurum* existe sur les côtes de la Mer du Nord à Bray-Dune ; des stations isolées de la subsp. *nummularium* existent en Champagne ; ces dernières paraissent être des stations artificielles par dissémination le long des routes

*Koeleria macrantha*

*Orchis simia* (fl. !)

*O. militaris* x *simia* (fl. !)

*Platanthera chlorantha* (fl. !)

*Polygala vulgaris*

*Potentilla tabernaemontani*

*Rosa canina* (fl. !)

*Salix caprea*

*Seseli annuum* subsp. *annuum*

*Teucrium chamaedrys*

*Thesium humifusum*

*Veronica prostrata* subsp. *prostrata* (fr. !).

#### 4.2. Talus

*Artemisia campestris* : à feuilles particulièrement argentées, cela semble dépendre de l'ensoleillement et de la sécheresse

*Cerastium pumilum* subsp. *pumilum* : glanduleux et un peu collant

*Dichanthium ischaemum*

*Koeleria macrantha* : caractéristique du **Koelerion** (alors que *K. pyramidata* est plutôt caractéristique du **Bromion**)

*Medicago sativa* subsp. *falcata*

*Orchis militaris*, typique

*O. militaris* hybridé

*Phleum pratense* subsp. *bertolonii* (= *P. nodosum*)

*Silene otites* subsp. *otites* : sur rochers dolomitiques dans la région



*Silene vulgaris* subsp. *vulgaris* : forme velue avec poils étoilés ou capités, qui semble confinée à la région

*Veronica praecox*

*Veronica prostrata* subsp. *prostrata*.

Cet ensemble correspond à un peuplement du **Koelerion**.

Nous nous dirigeons ensuite vers le nord ; près de l'enceinte fortifiée médiévale de Coucy existe un bois très dégradé à *Daphne laureola* subsp. *laureola*. Une petite population de *Colutea arborescens* y est signalée, dont la spontanéité reste à établir.

### 5. Basse forêt de Coucy, près de Folembay :

Il s'agit d'une forêt humide, sur argiles, sables sparnaciens et alluvions récentes. Une laie forestière en légère déclivité nous conduit d'un substrat sableux (sommet du Sparnacien) aux argiles à huitres quelques décimètres plus bas.

Les sables ne sont pas vraiment podzolisables, mais le pH descend tout de même à 4,5. Il se développe une chênaie-tillaie à *Tilia cordata* où se mêlent : *Quercus petraea*, car le traitement en futaie est ancien, *Holcus mollis* subsp. *mollis*, *Milium effusum* et *Moehringia trinervia*.

L'ensemble est assez pauvre en espèces.

Le Hêtre n'est pas totalement absent, mais rare cependant pour des raisons édaphiques (sol engorgé à faible profondeur) et/ou climatiques (pluviosité plus réduite que dans la Haute forêt).

Les sables forment des placages discontinus sur les argiles à huitres dont les coquilles fournissent le calcaire d'un sol très riche et humide. L'abondance des espèces à floraison vernale est à signaler.

Nous y avons noté :

*Adoxa moschatellina*

*Allium ursinum* subsp. *ursinum*

*Anemone nemorosa*, reconnaissable à ses involucre pétiolés

*A. ranunculoides* subsp. *ranunculoides*, à feuilles plus étroites et involucre sessiles et souvent multiflores ; fréquemment dans les tapis d'*Allium ursinum*

*Carex pendula*

*Mercurialis perennis*

*Carex remota*

*Paris quadrifolia*

*Carex strigosa*

*Poa trivialis* subsp. *trivialis*

*Circaea lutetiana*

*Ranunculus ficaria* s.l.

*Deschampsia cespitosa*  
subsp. *cespitosa*

*Silene dioica* (fl. !)

*Epilobium montanum*

*Alnus glutinosa*

*Hyacinthoides non-scripta*

*Quercus robur* subsp. *robur*

*Ulmus laevis* (dispersé)

Dans ce milieu existe en abondance *Corydalis solida* subsp. *solida*, mais il était passé lors de notre visite. *Stellaria nemorum* s.l. y avait été autrefois signalé.

Dans une petite mare se développent : *Ranunculus circinatus* (fl. !) *Glyceria*

*fluitans*.

Autour, une auréole marécageuse montre des espèces franchement hygrophiles :

*Cardamine amara* (quelques fl. !)

*Carex remota* : des aulnaies tant sur sol acide que calcaire

*Chrysosplenium alternifolium* (localement C)

*Dactylorhiza fuchsii* subsp. *fuchsii* : seule espèce du groupe *D. maculata* franchement calcicole, dans les parties éclairées

*Galium uliginosum* : se différencie de *G. palustre* par sa tige scabre

*Impatiens nolit-tangere* (plantules !)

*Lysimachia vulgaris*

*Ribes nigrum* : glandes jaunes à la face inférieure des feuilles !

Il s'agit, selon la terminologie d'ALLORGE ou JOVET d'une Chênaie-Charmaie humide à Aulnes ou formation du **Fraxino - Carpinion**, passant à l'**Alno - Padion** (à *Prunus padus* subsp. *padus*, ici près de sa limite occidentale).

Poursuivant notre progression vers le nord, nous atteignons la vallée de l'Oise.

## 6. Prairies inondables de la vallée de l'Oise :

Le site visité, entre Marizelle et Manicamp a été pendant longtemps parmi les plus riches et les plus typiques du Bassin Parisien. Il a fait l'objet d'une étude collective dans les *Colloques phytosociologiques* (BOURNÉRIAS *et al.*, 1978). D'autres prairies, moins riches cependant, existent près de Beautor.

Le statut agricole de ces parcelles a évolué au cours du temps ; autrefois, elles étaient fauchées ; ensuite, elles ont été pacagées ; aujourd'hui, elles sont plus ou moins abandonnées ou transformées en peupleraies, voire en champs de maïs (aux récoltes aléatoires puisque soit inondés, soit trop secs).

Malgré cette évolution, nous y avons encore noté :

*Alopecurus geniculatus*

*Alopecurus pratensis*

*Althaea officinalis*

*Aster lanceolatus*, espèce américaine très envahissante, introduite avec les peupliers, qui a détruit de nombreux peuplements du secteur

*Bromus commutatus* subsp. *commutatus*, caractéristique des prairies inondables

*B. hordaceus* subsp. *hordaceus* (= *B. mollis* L.)

*Galium elongatum*

*Oenanthe silaifolia*, tout à fait caractéristique de ces milieux

*Sium latifolium* (dans les fossés)

*Thalictrum flavum* subsp. *flavum*

Parmi les Poacées, on peut noter l'absence d'une caractéristique : *Hordeum secalinum* existe ici, mais n'a pas été observée lors de notre visite.

Un petit étang creusé dans la prairie est ici le refuge de quelques espèces peu fréquentes, nous y avons noté :

<i>Alisma lanceolatum</i>	<i>Oenanthe aquatica</i>
<i>Butomus umbellatus</i> (fl !)	<i>Oenanthe fistulosa</i>
<i>Carex acuta</i>	<i>Ranunculus trichophyllus</i>
<i>Carex otrubae</i>	subsp. <i>trichophyllus</i> (fl !)
<i>Carex vulpina</i>	<i>Salix triandra</i> subsp. <i>triandra</i>
<i>Eleocharis palustris</i>	<i>Senecio paludosus</i>
subsp. <i>palustris</i>	<i>Limosella aquatica</i> apparaît plus
<i>Eleocharis uniglumis</i>	tard en saison

Dans les allées, on remarque : *Coronopus squamatus*, *Polygonum minus*.

Cet ensemble caractérise le **Bromion racemosi**, plus ou moins en mosaïque avec des unités plus banalisées du **Phragmition**.

Nous quittons la vallée de l'Oise par Sinceny, traversant la partie septentrionale de la forêt de Coucy basse, puis Saint-Gobain, siège de la première glacerie royale. Un détour par le vallon de Saint-Nicolas, dans la Haute Forêt, permet d'avoir un aperçu rapide sur ses monuments. Descendant le vallon, nous voyons successivement :

- l'abbaye de Saint-Nicolas, accompagnée d'un peuplement important de *Petasites hybridus* subsp. *hybridus*,
- Saint-Nicolas-aux Bois,
- Le Tortoir, ancien prieuré du XIV<sup>e</sup> siècle transformé en ferme,
- la digue de l'ancien étang de Saint-Lambert.

C'est ainsi que nous arrivons à l'ultime étape de cette journée.

### **7. Les Bruyères de Versigny (lieu-dit : les Usages de Versigny)**

Nous sommes accueillis par Monsieur F. PRUVOT, Maire de Versigny, grâce à qui ces espaces remarquables sur le plan naturaliste vont pouvoir être préservés sous la forme d'une réserve biologique, gérée, au terme d'une procédure longue et compliquée qui devrait aboutir prochainement.

L'ensemble du site occupe une centaine d'hectares, dont 80 vont constituer la réserve. Il s'agit d'une étendue de Sables de Bracheux, d'épaisseur variable, reposant sur les argiles de Vaux-sous-Laon. Cela permet d'observer une séquence de sols podzoliques différenciés sous des landes dont les plus sèches appartiennent au **Calluno - Genistion**, et les plus humides à l'**Ericion tetralicis** (sur sol tourbeux ou para-tourbeux). Les rares espaces ouverts sont à rapporter au **Rhynchosporion** ou au **Calluno - Sphagnion**.

La gestion traditionnelle de ces espaces consistait en l'extraction de terre de bruyère, enlevée par bandes retournées sur place, pour séchage avant leur enlèvement. Sur les espaces ainsi dégagés, la lande se reconstituait. Cela fournissait une richesse renouvelable et permettait le maintien des plantes pionnières, notamment *Leptodotis inundata* qui y fut longtemps abondant (BOURNÉRIAS et MAUCORPS, 1975).

Les Bruyères de Versigny ont été progressivement altérées par plusieurs processus :

- l'incendie (peut-être autrefois dû à la voie ferrée) : la destruction de la lande est suivie d'une levée en masse de la Molinie (et souvent des Bouleaux) qui devient rapidement envahissante, destructrice et appauvrissante. De plus, elle est, elle-même, un aliment important pour un incendie ultérieur lorsqu'elle est sèche ;

- l'abandon de l'étrépage, qui fait disparaître les stades initiaux de colonisation végétale sur tourbe nue ou lande grattée.

Une gestion appropriée doit permettre de revivifier cette flore appauvrie, en particulier, en créant de nouveau des espaces nus. Les espèces les plus remarquables qu'on y trouvait sont connues pour avoir des diaspores à très longue durée de survie (par exemple, réapparition de *Lepidotis inundata* 150 ans après avoir apparemment disparu). Tout est donc encore possible. Le coût des étrépages pourrait être supporté par les crédits liés au statut de réserve.

La mise en réserve botanique paraît une solution d'autant plus envisageable pour un gestionnaire que ces espaces ne peuvent prétendre à une productivité agricole économiquement acceptable ; une plantation de peupliers serait sans avenir compte tenu des contraintes édaphiques. La chasse paraît être la seule activité qui permettrait d'utiliser ce milieu et, de plus, serait parfaitement compatible avec le maintien de la diversité du milieu.

Le parcours choisi nous conduit à l'observation de quatre groupements :

### 7.1 Pelouse en marge de la lande s.s.

C'est le refuge de quelques thérophytes et de quelques vivaces qui supportent mal la concurrence des genêts et des bruyères. Ainsi, on relève parmi les vivaces :

*Agrimonia procera*

*Anthoxanthum odoratum*

*Dianthus deltoides* : plante à affinités montagnardes, caractéristique des marges herbeuses des landes acides ; il y en avait plusieurs stations dans l'Aisne, celle-ci serait la dernière à subsister ; il pourrait être favorisé par un fauchage à l'automne. Il est remarquablement abondant sur la pelouse du terrain de sport jouxtant la lande, le piétinement y étant modéré

*Ornithogalum umbellatum*

*Pteridium aquilinum* : vit mal dans la lande intacte

et parmi les annuelles :

*Atra caryophyllea* s.l.

*Aira praecox*

*Ornithopus perpusillus*

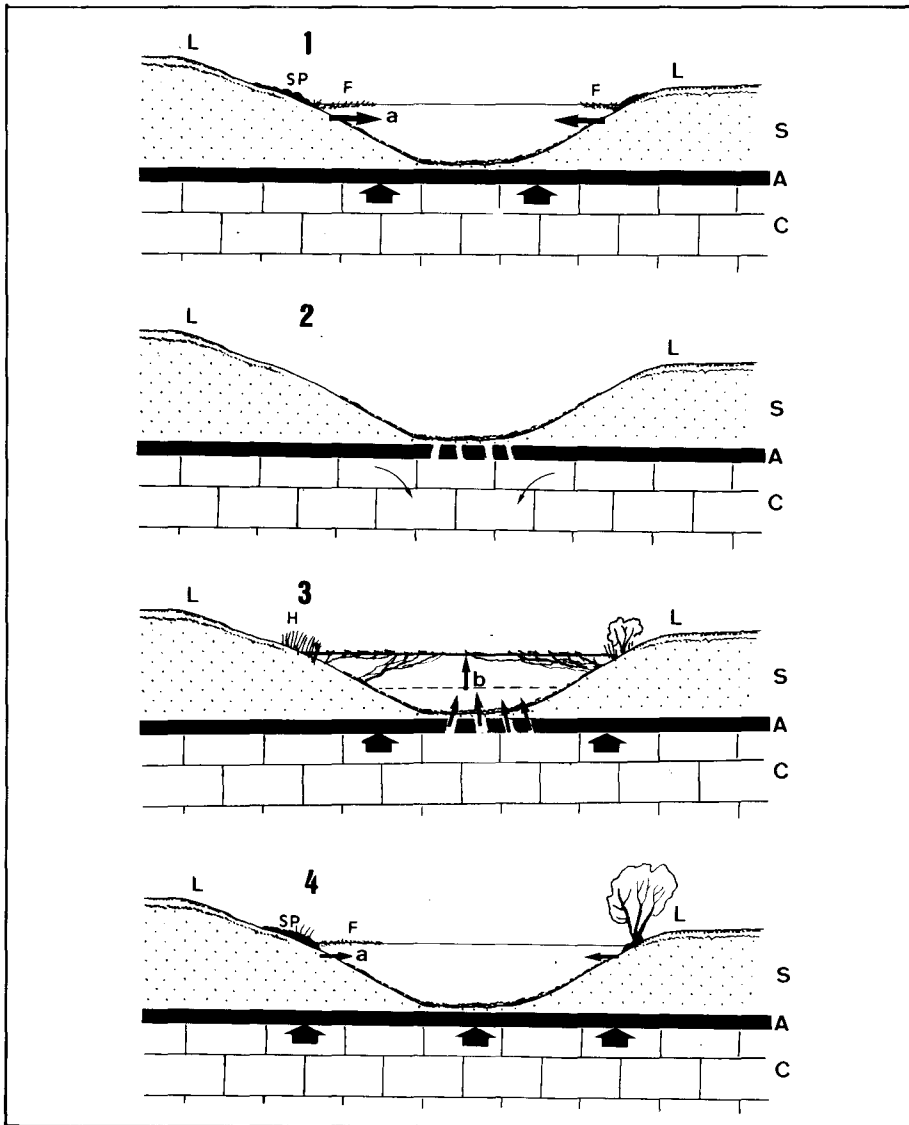
*Spergula arvensis*, soit des représentants du **Thero - Airion**, caractéristique des sables fixés arides.

Les ornières abritent des espèces qui exigent plus d'humidité, au printemps au moins, comme :

*Montia verna* Neck.

*Polygala serpyllifolia* très significatif des landes à assèchement estival

*Sagina* cf. *procumbens*



**Figure 11 : Hypothèse sur la cause des remarquables fluctuations écologiques et floristiques de la "mare à Zouzou", ou grande mare, des Usages de Versigny.**

**Substrats géologiques :** C : craie (Campanien) ; A : argiles de Vaux-sous-Laon (faciès local du Thanétien, puissance de l'ordre de 1-2 m, peut-être moins ici) ; S : sables de Bracheux (Thanétien), développant des podzols sous des landes oligotrophes (L).

(suite de la légende : voir haut page 459)

**Quelques étapes des successions écologiques probables :**

**1** - Etat de la végétation en "phase acide" de la mare, avant 1960, en période de hautes eaux ; **a** : alimentation de la mare uniquement par des eaux acides percolant à partir des podzols. La nappe captive de la craie, généralement en charge (flèches épaisses), est bloquée par l'argile de Vaux-sous-Laon ; **SP** : Sphaignes (*Ericetum tetralicis*...) ; **F** : *Scirpus fluitans*, hydrophyte oligotrophe , découvert ici par JOUANNE vers 1920 ; vainement recherché de 1947 à 1952, est réapparu de 1953 à 56 au moins ; absence constatée en 1965, et non revu ensuite jusqu'en 1990). Ce Scirpe a ici pour le département de l'Aisne sa seule station ; en raison de l'éloignement des plus proches ( Campine, Marquenterre, Rambouillet), il est probable que ces réapparitions ne sont pas dues à des recensements à distance, mais tiennent à la persistance de semences dans la vase de la mare ;

**2** - Assèchement complet de la mare lors d'une année à fort déficit pluviométrique (sans doute à plusieurs reprises depuis 1956, dernière forte sécheresse : 1976) : fentes de retrait pouvant affecter toute l'épaisseur de la mince couche d'argile, si la nappe de la craie cesse d'être en charge ;

**3** - remise en charge de la nappe de la craie et remontées d'eaux basiques (**b**) qui peuvent remplir la mare. Au cours de cette "phase alcaline" prolifération de végétaux aquatiques des eaux eutrophes, disparition du *Scirpus fluitans*, régression ou disparition des Sphaignes subaquatiques et développement marginal d'hélophytes ubiquistes (**H**), ponctuellement d'arbustes (*Salix cinerea*...) ;

**4** - retour à la situation initiale par extension des Sphaignes ; acidification progressive des marges, puis des eaux (**a**) et réapparition du *Scirpus fluitans* (constatée en 1990, peut-être antérieure de quelques années) ; le maintien des arbres en certains points, ombrageant l'eau libre, peut empêcher la réversibilité totale du système. En 1992, la mare était de nouveau presque asséchée, mais la pluviosité plus forte de l'hiver 1993 empêchera peut-être le retour à la phase alcaline...

**7.2. La "mare à Zouzou" :**

Il s'agit d'une dépression (creusée dans les sables par un zouave) qui a retenu l'attention des botanistes dès le siècle dernier : MELICOCQ y a signalé *Lepidotis inundata* au début du XIXe siècle ; P. JOUANNE l'a retrouvé un siècle après, et surtout, a découvert une station de *Scirpus fluitans* unique pour le département de l'Aisne.

Le jour de l'excursion nous y avons trouvé :

- **à la périphérie de la mare :**

*Calamagrostis canescens* subsp. *canescens*

*Cirsium dissectum* (fl. !)

*Eriophorum angustifolium*

- **dans la mare elle-même, à l'étiage :**

*Juncus bulbosus* : rampant et acidiphile, qui supporte l'émersion

*Scirpus fluitans*

*Ranunculus peltatus*

*Salix cf. aurita*

L'histoire du peuplement de *Scirpus fluitans* est originale : alors que sa présence avait pu être constatée (succédant à une longue éclipse) entre 1950 et 1954 (fig. 11, p. 458), l'assèchement de la mare a été suivi par sa disparition, tandis que les sphaignes périlcliaient aussi.

Après le retour de l'eau, *S. fluitans* est resté longtemps absent. Voilà quelques années seulement qu'il est de nouveau visible, en compagnie d'une ceinture bien fournie de sphaignes.

Il semble que cette éclipse puisse s'expliquer ainsi : la couche d'argile de Vaux-sous-Laon, qui constitue le fond imperméable de la mare, a pu présenter, avec l'assèchement, des fentes de retrait sur toute son épaisseur. La remise en eau a pu se réaliser grâce à la nappe de la craie (située sous les argiles) apportant alors des eaux basiques, tout à fait néfastes au *Scirpus* et aux sphaignes.

Les argiles reprenant leur volume initial, la communication avec l'eau basique a été coupée et l'alimentation de la mare assurée alors par de l'eau acide, car ayant parcouru les sables podzolisés et étant chargée de substances humiques solubles.

Progressivement, les sphaignes se sont à nouveau développées ; *Scirpus fluitans* n'est réapparu que plus tardivement.

Si cette hypothèse, non vérifiée, décrit réellement les événements, il est tout à fait clair que toute tentative de recusement de la mare est périlleuse, car on risquerait de modifier profondément le régime et les caractéristiques de l'eau.

Concernant la végétation, on peut ajouter que :

- Les Callitriches n'ont pas été étudiées.
- *Potamogeton polygonifolius*, espèce éminemment acidiphile a été signalé abondant, puis en régression (V. BOULLET).
- On ne connaît pas d'*Alisma* dans cette mare.
- *Potentilla palustris* a été noté une seule fois (S. LEBAS), alors qu'il est abondant dans le marais de Cessières.
- *Senecio helenitis* y a été signalé une fois (alors que c'est une espèce notoirement calciphile).

### 7.3. Zone plus ou moins boisée :

On recense :

*Betula pubescens* subsp. *pubescens*

*Calluna vulgaris*

*Dryopteris carthusiana*

*Erica tetralix*

*Molinia caerulea* subsp. *caerulea*

*Salix repens* subsp. *argentea* (Smith) Neumann ex Rech. f., remarquable station pour ce Saule plutôt littoral, autrefois abondant ici mais en voie de forte régression.

Cet ensemble pourrait se rapporter au *Salicion cineræae*.

### 7.4 Surface étrepée dans la formation précédente :

Le traitement fait réapparaître des stades antérieurs d'évolution.

*Molinia caerulea* subsp. *caerulea* et *Carex demissa* subsistent par endroit, tandis que les surfaces totalement décapées portent :

*Drosera rotundifolia*

*Juncus squarrosus*

*Lepidotis inundata* : une seule minuscule tige rampante, station retrouvée en 1990 (V. BOULLET)

*Sphagnum compactum*

L'ensemble du site des Bruyères de Versigny nous a donc permis de revoir des groupements similaires à ceux de la vallée de l'Ardon, mais dont l'avenir semble assuré par la perspective de la mise en réserve avec gestion conservatoire.

### Conclusion

Au total, ce contournement du massif de Saint-Gobain-Coucy, nous a permis d'aborder une grande diversité de milieux.

Observer aujourd'hui ces formations remarquables, pour leur composition floristique d'ensemble comme pour quelques espèces rares qu'elles hébergent, est souvent lié au maintien de pratiques agricoles ou d'utilisations de l'espace que les profondes transformations actuelles du monde rural tendent à faire abandonner.

Nous devons donc être reconnaissant envers notre guide, non seulement pour nous avoir fait partager son savoir, mais encore pour avoir oeuvré de façon militante pour la mise en chantier de mesures conservatoires.



**Photo n° 11** : *Orchis simia*.  
Marges sud du plateau de  
Coucy. (Photo E. Viaud).